

Enrubannage : éviter les problèmes sanitaires

Particulièrement intéressant dans certains systèmes fourragers pour constituer des stocks de qualité au printemps, l'enrubannage est parfois source de problème sanitaire chez les brebis et les agneaux. Des conditions de récolte et de conservation irréprochables restent impératives pour les éviter : absence de taupinières, taux de matière sèche supérieur à 50 %, absence de trous dans les bâches lors de la conservation...

Le mode de distribution revêt également une importance. Si le rationnement de l'enrubannage reste conseillé en fin de gestation afin de limiter les prolapsus, il limite également les risques sanitaires en lactation. Le fourrage humide est ainsi distribué à raison d'un kg de matière sèche par brebis et par jour avec la mise à disposition de sec (foin ou paille) et de concentré pour équilibrer la ration. L'ingestion de brins d'enrubannage par de jeunes agneaux peut par ailleurs être source de baisse de croissance.

De la vitamine B1 en plus

Un complément minéral et vitaminé contenant de la vitamine B1 est à privilégier. Si les conditions de récolte et de conservation sont bonnes, 100 mg par kg de vitamine B1 suffisent. En cas de doute sur la qualité, il est préconisé de sécuriser avec 1000 mg/kg. Cette indication est notée dans la liste des additifs de l'étiquette. Par ailleurs, les bottes moisies ne doivent pas être distribuées sous peine de problème sanitaire. Pour les enrubannages à moins de 50 % de matière sèche, les distribuer en priorité aux bovins si possible dans les élevages mixtes ovins/bovins.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter « la lettre technique des éleveurs ovins n°44 » sur ciirpo.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

110 € : c'est le prix de la tonne de matière sèche d'un enrubannage de prairie temporaire de 5 ans, frais de mécanisation, d'intrants et de main d'œuvre inclus (source : CA 23)



Crédit photo : CIIRPO